

# Les infos du grand

# FOLLIGNY

**Numéro 27**  
**Décembre 2019**

Mairie de Folligny :



[www.commune-folligny.fr](http://www.commune-folligny.fr)

☎ 02.33.61.33.11  
☎ 02.33.61.09.96  
✉ [mairie@folligny.fr](mailto:mairie@folligny.fr)

Ouverture : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00

Mairie de La Beslière :



☎ 02.33.51.00.54  
Ouverture : Le vendredi de 14h00 à 15h00

Mairie de Le Mesnil-Drey :



☎ 02.33.51.82.56  
Ouverture : Le vendredi de 14h15 à 15h00

## *Le mot des Maires*

Pour cette dernière cérémonie des vœux pour la plupart de l'équipe actuelle, nous vous invitons à participer à notre soirée prévue

**le vendredi 3 janvier 2020 à 19h00**  
**à la salle des fêtes**

Jean-Pierre GIRARD,  
Michèle LAINÉ,  
Yves BEUVE.

## Sommaire

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| État-civil 2019                 | Page 2         |
| Le budget                       | Page 3         |
| Et si on jouait ?               | Page 4         |
| Les actions                     | Page 5         |
| École - RPI - Centre de Loisirs | Pages 6/7      |
| Zoom sur les déchets            | Pages 8/9      |
| Granville Terre et Mer          | Pages 10/11    |
| Vie communale                   | Pages 11/12/13 |
| La vie associative              | Pages 14/15/16 |
| Infos                           | Pages 17/18/19 |
| Agenda 2020                     | Page 20        |

\*hors actes pour lesquels les familles ont signalé leur opposition à l'inscription dans ce bulletin état-civil jusqu'au 20 novembre 2019

### Naissances

Entre novembre 2018 et novembre 2019, on compte 17 naissances pour nos trois communes.

#### **La Beslière**

VENISSE Naël, le 16 décembre 2018  
MESNAGE Mia, le 4 février 2019  
BEUVE Isaho, le 13 février 2019  
DUTERTRE Léa, le 3 avril 2019

#### **Le Mesnil-Drey**

LOCHE NEEL Ensio, le 26 novembre 2018  
ELISABETH Lyna, le 2 août 2019

#### **Folligny**

AIME Célian, le 3 janvier 2019  
PICARD MALEM Sacha, le 3 mars 2019  
LEMOINE Timéo, le 7 mars 2019  
LECAILLETEL Arthur, le 4 avril 2019  
LENGRONNE Romane, le 1er juin 2019  
BOUFFARE Lily, le 8 juillet 2019  
NOEL Lou, le 18 août 2019  
VIOT Pablo, le 22 septembre 2019  
PESLIER Myléna, le 12 novembre 2019

### Mariages

#### **Folligny**

POUSSIER Vincent et HAMEL Irène,  
le 25 mai 2019

MOULIN Jacky et CATENACCI Catherine,  
Le 22 juin 2019

BERTRAND Jérôme et GUYON Christelle,  
Le 29 juin 2019

HUET Arnaud et CREPAUX Virginie,  
Le 09 août 2019

#### **La Beslière**

DUTERTRE Christophe et GUERRE Elise,  
Le 1er décembre 2018

### Décès

#### **Le Mesnil-Drey**

THOUROUDE Jean-Claude, le 17 mars 2019

#### **Folligny**

DEGANE Serge, le 31 janvier 2019  
VAUGRENTE veuve CHEVREL Yvette, le 11 avril 2019  
CHAMP Georges, le 20 septembre 2019



## 2018 en chiffres :

Le budget total de **fonctionnement** est équilibré en dépenses et en recettes lors de son vote. Pour 2018, il a été établi à 1 339 659 €.

Le montant des dépenses réalisées de fonctionnement est de 530 519.06 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont quant à elles de 675 119.33 €, supérieures de 144 600 € aux dépenses, ce qui permet de dégager un excédent qui alimente la section d'investissement.

La section d'**investissement** présente des dépenses pour

211 112.93 €. Les principaux projets financés dans cette section sont les suivants :

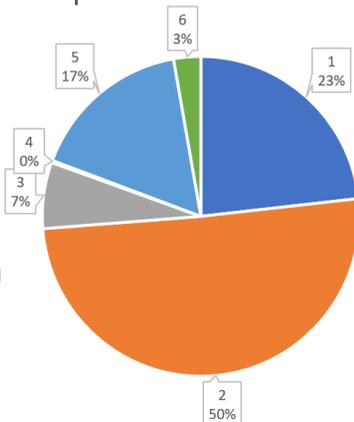
- ◆ Réfection de la mairie de La Beslière
- ◆ Couverture du préau de l'école primaire
- ◆ Création de sanitaires dans l'atelier du service technique
- ◆ Travaux d'amélioration dans les logements communaux
- ◆ Divers achats de matériels et mobiliers : vaisselle, décorations de Noël, extincteurs, chariot de nettoyage, réfrigérateurs, tondeuse...

Les recettes d'un montant de 379 573.13 € proviennent principalement de la réalisation d'un emprunt, de subventions, de l'excédent de fonctionnement et du remboursement de la TVA.

## Section de fonctionnement

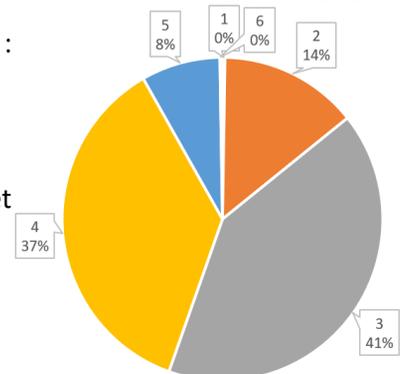
- 1- Charges à caractère général
- 2- Frais de personnel
- 3- Reversement de taxes
- 4- Amortissements
- 5- Indemnités des élus, subventions, participation au SIVU des écoles
- 6- Intérêts des emprunts

Fonctionnement  
Dépenses - réalisé 2018



- 1- Remboursement sur rémunérations du personnel
- 2- Produit des services : facturation ALSH, salles
- 3- Impôts et taxes
- 4- Dotations de l'Etat et participations
- 5- Loyers logements communaux
- 6- Remboursement sinistres

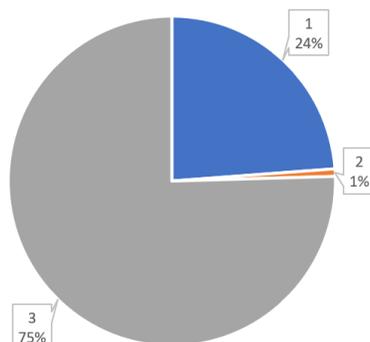
Fonctionnement  
Recettes - réalisé 2018



## Section d'investissement

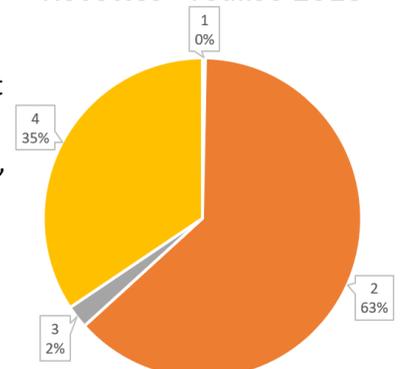
- 1- Remboursement capital des emprunts
- 2- Extension de réseaux
- 3- Travaux et achats

Investissement  
Dépenses - réalisé 2018



- 1- Amortissements
- 2- Remboursement TVA, taxe d'aménagement, affectation des résultats
- 3- Subventions
- 4- Emprunt

Investissement  
Recettes - réalisé 2018



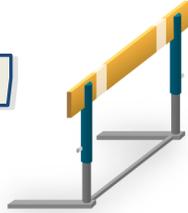
# Et si on s'amusait avec folligny ?

## Rébus

Réponse en page 19



z'



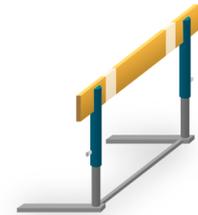
nous,  
???,  
ils



t'



d'



## Mots mêlés

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | P | I | G | N | O | L | E | T | L | L | E | C | T | B |
| E | O | I | U | N | A | A | A | Y | Y | L | L | I | A | B |
| S | T | U | S | T | R | E | L | B | I | L | A | C | H | T |
| T | B | S | T | B | E | S | S | E | T | I | V | H | T | E |
| A | E | R | I | E | P | S | D | S | B | B | E | A | T | I |
| F | U | E | N | A | A | E | S | L | A | E | R | R | N | N |
| P | E | R | T | U | S | L | L | I | A | R | Y | P | D | T |
| C | A | R | O | S | S | E | G | E | G | A | R | E | O | U |
| G | G | R | P | O | A | E | R | R | A | T | I | N | U | R |
| E | E | L | C | L | E | R | G | E | R | I | E | T | C | I |
| B | O | U | L | E | A | U | A | T | R | O | C | E | O | E |
| L | A | U | B | I | R | I | E | E | V | N | O | R | E | R |
| N | C | N | A | L | B | A | N | E | I | E | L | I | U | E |
| C | V | B | A | D | E | R | I | E | F | U | E | E | R | V |
| R | A | N | I | L | E | S | S | O | R | F | S | R | U | E |

Mots à découvrir, horizontalement, verticalement et/ou en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut... :

LIBERATION  
PARC  
ECOLAS  
BAILLY  
BOULEAU  
BEAUSOLEIL  
GARE  
TEINTURIERE  
PLAINE  
REPAS  
NEUF  
POT

CLERGERIE  
NEUF  
VITESSE  
PIGNOLET  
BESLIERE  
DOUCOEUR  
GUSTIN  
ROSSE  
BADERIE  
CHARPENTERIE  
ROSSELIN  
BLANC

## Les projets importants de 2019

### Les réalisations :

- Achat d'un Berlingo / 5 000 €
- Achat d'un Jumper / 16 668 €
- Remplacement des projecteurs au stade / 15 564 € (avec participation de l'ASF)
- Mise en sécurité des postes de refoulement / 13 175 €
- Mise en conformité électrique d'un logement / 5 760 €
- Travaux de voirie au Champ de Foire / 12 720 €
- Autres travaux de voirie, sur l'ensemble des 3 communes / 20 409 €

### Prochainement :

- Mise en place de columbariums dans les 3 cimetières, avec jardin du souvenir et stèle

## FOCUS SUR....

### Folligny, son territoire

Données 2016

Superficie de la commune :  
**11.8 km<sup>2</sup>**

Nombre d'habitants : **1085**

Densité de la population :  
91.9 habitants au km<sup>2</sup>

Nombre de ménages : 454

Nombre total de logements : 552

Dont :

- résidences principales : 82.2 %
- résidences secondaires : 9.3 %
- logements vacants : 8.5 %

Part des ménages propriétaires de leur logement : 74 %

## Nouveau projet de lotissement

# FOLLIGNY

## Lotissement - 13 parcelles

**Parcelles de 470 m<sup>2</sup> à 554 m<sup>2</sup>**  
**Proche du bourg et des écoles**

**Renseignements :**

**Mairie**

**02.33.61.33.11**

**commune.folligny@orange.fr**



## R.P.I. Beauchamps/Folligny

### Un effectif en baisse

A compter de la rentrée de septembre 2019, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ne compte plus que 6 classes au lieu de 7 précédemment : 3 classes à Folligny et 3 classes à Beauchamps.

| Niveau            | Effectif | Enseignant                  |
|-------------------|----------|-----------------------------|
| <i>Folligny</i>   |          |                             |
| TPS/PS            | 24       | Mme GUIDECOCQ               |
| MS/GS             | 25       | Mme LEBASNIER               |
| GS/CP             | 19       | Mme DUBUGET-LOISEL          |
| <i>Beauchamps</i> |          |                             |
| CE1               | 20       | Mme BRISSARD                |
| CE2/CM1           | 22       | Mme LEMOINE                 |
| CM1/CM2           | 22       | Mme LELERRE /<br>M. SUZANNE |

### Une équipe féminine

Aux commandes de la garderie, cantine, centre de loisirs et ménage, intervient une équipe exclusivement féminine.

Le personnel de Folligny :



Sandra LEPOITEVIN est responsable des services de l'ALSH. Pour tout renseignement concernant l'ALSH il convient donc de la contacter directement.



Christelle GUYON intervient principalement en tant qu'ATSEM et animatrice.



Nathalie LE GUAY intervient sur le temps scolaire en partenariat avec les enseignants, effectue le service de cantine et anime des activités durant les vacances.

Nouvellement arrivées !



Julie LE MEN (photo ci-contre) et Sydney FUENTES sont quant à elles affectées au transport scolaire, au service de cantine, à l'entretien des locaux et effectuent divers remplacements en fonction des besoins des services.

Le personnel à Beauchamps :

A Beauchamps, la garderie est assurée par Muriel MARTIN et la cantine par Yolaine LAMOITE et Claire CHAPEL. Sophie ROUSSEAU intervient en tant qu'ATSEM dans les classes de maternelle à Folligny.

## A.P.E.

La rentrée 2019 marque une nouvelle page dans la vie de l'Association de Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Beauchamps Folligny qui voit sortir son président Arnaud MARTINET et sa trésorière Laetitia NOLAIS, leurs enfants entrant au collège.

La réunion d'élection de ce 8 octobre a rencontré un record de participation que le bureau de l'association souhaite voir se renouveler!

L'objectif de l'APE est de maintenir le niveau d'activités et d'agrément proposé aux enfants grâce à son soutien financier.

Pour cela, la participation des familles est primordiale pour permettre à tous les enfants de continuer de bénéficier de ces avantages (spectacle de Noël, dictionnaires, abonnement magazines, transport, ...) dans l'intérêt de l'éveil des enfants.

Composition du bureau :

Présidente : Anne-Claire LEFEVRE

Vice-Présidents : Fabrice LAMY et Pierre MORIN

Secrétaire : Mathilde LEBIGOT

Secrétaire adjointe : Stéphanie TIROT

Trésorière : Christelle GARNIER

Trésorière adjointe : Nadège GOUELLE

**A.L.S.H.**  
Accueil de loisirs sans hébergement

**02.33.61.50.42**

Nous recherchons de nouveau un stagiaire pour les vacances d'été 2020. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre candidature à la mairie de Folligny. Tél : 02.33.61.33.11.



## Du bio dans les assiettes

Soucieux de la qualité des produits servis à la cantine, les élus ont fait le choix d'intégrer 30% de produits bio dans l'élaboration des repas.

## L'avis des enfants

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis ainsi qu'aux vacances scolaires (hors période de Noël et du 15/08 à la rentrée scolaire) aux enfants de 4 à 12 ans.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18H par Nathalie Le Guay et Sandra Lepoittevin (directrice de l'ALSH). Les activités proposées sont au plus proche des souhaits des enfants. Les sorties sont, le plus souvent possible, organisées avec des partenaires locaux (ex : Jazz en baie à Carolles). Une sortie par semaine est proposée lors des périodes de vacances.

Tous les ans, un projet audiovisuel est mené. Il s'agit de réaliser un clip, un court-métrage, des parodies etc... Dont les enfants en sont les vedettes!

Le centre, ce sont les enfants qui en parlent le mieux !

**"J'aime venir, je fais des activités, je retrouve mes copines et y'a plein de jeux!"**

**Angèle, 5 ans**

**"J'aime venir au centre parce que les animatrices sont drôles et parce que j'aime les activités"**

**Noé, 9 ans**

**"Le centre c'est trop cool ! J'adore les choses qu'on fait, on s'amuse trop bien !"**

**Gabriel, 6 ans**



## Tarifs services périscolaires

Cantine : 3.00 € le repas

Garderie : 1,25 € le matin ou le soir  
Horaires : 7h30-9h15 / 16h45-18h45

Accueil de loisirs :

- ◆ 2.00 € par demi-journée (le mercredi et pendant les vacances scolaires, sauf Noël) ou 3.50€ pour les enfants des communes extérieures ne participant pas financièrement
- ◆ Horaires :
  - ⇒ Garderie de 7h30 à 9h00
  - ⇒ Activités de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 18h00
  - ⇒ Repas de 12h00 à 13h30



Aucune dérogation ni participation financière pour l'accueil des enfants de nos trois communes dans les écoles ou A.L.S.H. des communes extérieures. (sauf pour les ados)



# les déchets

Limitez vos trajets  
en déchèterie.  
Pour les déchets verts,  
pensez au compost!



## Les astuces pour un beau compost !

- > Alternez les matières : sèches et humides, brunes et vertes, fines et grossières
- > Brassez et aérez le compost
- > Maintenez une bonne humidité

Si vous souhaitez obtenir un composteur contactez le service déchets au 02 33 91 92 60

## Le compost

Pour un jardinage au naturel, compostez vos biodéchets, vous obtiendrez un engrais de qualité !

**Bon à composter**

- Épluchures de fruits et de légumes
- Tontes de gazon, Fleurs fanées
- Tailles, branchages
- Paille, feuilles mortes, sciure
- Papiers, cartons
- Filtres et marc de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs



**À ne pas composter**

- Tailles de thuyas, feuilles de noyer et de chêne
- Poisson, viande, os, arêtes
- Huile de friture
- Produits laitiers
- Mauvaises herbes montées en graines
- Balayures

## Déchets ménagers

Les déchets ménagers doivent impérativement être déposés dans des sacs transparents. Ces derniers sont disponibles gratuitement à la mairie. Deux contenances sont proposées (30 litres et 50 litres).

### STOP aux idées reçues !!!

Les déchets déposés dans les sacs poubelles ordures ménagères sont collectés chaque semaine en porte-à-porte par un camion et sont destinés à l'enfouissement. AUCUN tri n'a lieu pour en extraire les déchets recyclables. Vous avez donc le premier rôle dans la boucle du recyclage, il vous appartient de mettre votre déchet au bon endroit.

**VAISSELLE**

**CAPSULES**

**FILMS PLASTIQUES, POTS ET BARQUETTES, POLYSTYRÈNE**

**PRODUITS D'HYGIÈNE OU SOUILLÉS**



## Je trie... Quoi ?... Où ?

### Je mets dans la colonne pour EMBALLAGES



**BOUTEILLES**  
eau, lait, jus de fruits, huile...

**BIDONS**  
lessive, produits ménagers

**FLACONS EN PLASTIQUE**  
produits d'hygiène, mayonnaise, ketchup...

**BRIOQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES**  
lait, soupe, jus de fruits...

**EMBALLAGES MÉTALLIQUES**  
aérosols chantilly, laque, mousse coiffante, déodorant, barquettes ali, boîtes de conserve, canettes...

**JOURNAUX, MAGAZINES, PAPIERS**  
cahiers avec spirales, publicité, annuaires, enveloppes...

- Les gestes malins**
- Ne pas rincer vos emballages
  - Les déposer en vrac
  - Ne pas les imbriquer

**INTERDITS**

Films et sacs en plastique, pots de yaourts, barquettes en plastique, polystyrène, pots de crème fraîche, bacs de glace, barquettes de beurre, couches.

### Je mets dans la colonne pour le VERRE



**BOUTEILLES ET FLACONS EN VERRE**  
vidés, sans bouchon ni capsule

**POTS ET BOCAUX**  
vidés et sans couvercle

- Les gestes malins**
- Ne pas rincer vos emballages
  - Les déposer en vrac
  - Pas de bouchon, couvercle, ni capsule

**INTERDITS**

Pots de fleurs, faïence, céramique, porcelaine, verres à boire, angoules, vîtres, miroirs, pare-brise.

## Service aux particuliers

### Service MULTIBENNES

Pensez-y pour vos travaux !



Tous les usagers particuliers peuvent faire appel au service Multibennes afin de bénéficier d'une benne pour l'évacuation de leurs déchets en quantité importante.



Ce service payant est disponible sur appel. Les bennes de 6 ou 8m<sup>3</sup> sont livrées et mises à disposition pour une durée de 24 ou 48h. Les déchets collectés sont déchargés à la déchèterie de Mallouet.



#### TARIFS

pour les particuliers

Mise à disposition de bennes de 6 ou 8m<sup>3</sup> (24 ou 48h), transport vers lieu de traitement

32,85€

Traitement de déchets valorisables (déchets verts, déchets minéraux, cartons, papiers)

forfait de 16€

Traitement de déchets non-valorisables

87,05 € / tonne

Pour faire une réservation, contactez le service déchets de Granville au 02 33 91 92 60

## Borne textile



Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison sont des déchets qui peuvent avoir une seconde vie, alors offrez leur la chance d'être portés à nouveau en France ou à l'étranger ou d'être recyclés en chiffons ou isolant.

Le textile doit être propre et non souillé, cependant il peut être troué ou déchiré.

## La Recyclerie



Donnez une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus en les déposant à la recyclerie

### La recyclerie c'est quoi ?

Tri-Marrant, la recyclerie granvillaise, est un espace où chacun dépose des objets qu'il n'utilise plus. Ils seront revendus au profit de la réinsertion, de la mixité sociale et de la réduction des déchets.

La boutique est portée par l'association Ose Recyclerie, qui a pour but d'œuvrer pour l'insertion de personnes éloignées de l'emploi en les accompagnant vers un emploi durable.

### Vous souhaitez acheter d'occasion ?

La boutique vous accueille du mercredi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

### Vous souhaitez déposer des objets ?

♦ Vous pouvez les déposer directement sur le site Tri-Marrant :

Les gros objets : du mercredi au samedi, le matin de 10h à 12h30

Les petits objets : du mercredi au samedi, le matin de 10h à 12h30 et sur les heures d'ouverture du magasin.

♦ A la déchetterie de Mallouet, aux heures d'ouverture de la déchetterie, dans le container Tri-Marrant.

♦ Pour les objets vraiment trop volumineux, je contacte le **09.87.72.66.96** afin de programmer un enlèvement à domicile.

### Ce que je peux déposer :

(uniquement des objets non cassés, complets, en état de fonctionnement, non souillés - pas de TV cathodique, imprimante, bouteille de gaz, pneumatiques, tubes néons et ampoules)

- ♦ Vaisselle
- ♦ Jouets, puériculture
- ♦ Bricolage, outillage jardinage, objets de plein air
- ♦ Appareils électriques, électroménager, matériel informatique
- ♦ Livres, CD/DVD/Vinyles
- ♦ Bibelots, cadres, décoration, tapis
- ♦ Vêtements, sacs/accessoires, linge de maison
- ♦ Mobilier, brocante



788 avenue de l'Europe 50400 YQUELON (entre la Biocoop et la Maison du teck)

09.87.72.66.96

www.tri-marrant.fr



Tri-marrant Ose Recyclerie

197 avenue des Vendéens  
BP 231  
50402 GRANVILLE Cedex  
[www.granville-terre-mer.fr](http://www.granville-terre-mer.fr)  
contact@granville-terre-mer.fr  
Tél. 02 33 91 38 60 Fax 02 33 91 38 61

#### Ouverture au public

##### **Lundi à jeudi**

8h30-12h30 / 13h30-17h30

##### **Vendredi**

8h30-12h30 / 13h30-16h30

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la compétence « élaboration de documents d'urbanisme » est devenue intercommunale. Avec cette prise de compétence, Granville Terre & Mer se lance dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

### Le PLUi c'est quoi ?

- Apporter une réponse aux objectifs inscrits dans les statuts de la Communauté de Communes : développer le territoire communautaire de manière équilibrée, durable et solidaire ;
- Définir la destination des sols ;
- Donner les grandes orientations communautaires ;
- Appliquer spatialement le projet de territoire ;
- Aménager et développer un territoire singulier partagé entre les 32 communes.

### Pour faire quoi ?

- Un document unique traduisant le projet de l'intercommunalité et exprimant la politique que tous les élus se donnent pour harmoniser et encadrer l'aménagement des communes ;
- Travailler à une échelle plus précise que le Scot, plus large que la commune : allier la connaissance fine du terrain des élus communaux à la vue d'ensemble du Scot et de la Communauté ;
- Une proximité de terrain, associé à un projet et à une autorité intercommunale face aux pétitionnaires ;
- Se doter de règles et moyens réglementaires pour gérer l'espace et engager des actions d'urbanisme opérationnel (orientations d'aménagement et programmation, emplacements réservés, droit de préemption urbain, règlement d'urbanisme) ;

### Pôle de proximité et bureau d'informations touristiques

#### La Haye-Pesnel

59 Rue de la Libération  
(face U-Express)  
02.33.61.95.96

Lundi 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Mercredi 8h15-12h  
Vendredi 8h15-12h30 / 13h30-16h30

- Mutualiser et réduire le coût global des études et outils de suivi, en s'assurant d'un accompagnement technique.

### Qui participe au PLUi ?

- Tous les élus sur le territoire intercommunal ;
- Les 32 communes composant l'intercommunalité ;
- La Communauté de communes et ses services ;
- Les citoyens à travers une large concertation ; (Un registre est disponible en mairie afin de recueillir les observations et propositions du public, des réunions publiques seront organisées)
- Les services de l'État, les chambres consulaires, le PETR (anciennement Pays de la baie du Mont Saint Michel), le département, la région, etc.

### Les principales étapes du PLUi (prévisions)

- Printemps 2019 : début de la procédure avec diagnostic territorial, diagnostic agricole, hiérarchisation des enjeux
- Mars-avril 2020 : scénarii de développement en comptabilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays.
- Janvier 2021 : traduction réglementaire du PLUi (plan de zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation)
- Décembre 2023 : bilan de la concertation et arrêt du PLUi en conseil communautaire
- 2024 : phase administrative (consultation des personnes publiques associées et enquête publique), avec une prévision d'approbation du PLUi en décembre 2024.

## Amélioration des logements Aides financières

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, des aides sont accordées pour les travaux suivants :

- Réduire les dépenses énergétiques
- Encourager la mise aux normes de logements
- Adapter les logements pour préserver son autonomie
- Développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés.

Cette opération sera poursuivie sur 2020.

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez prétendre, sous conditions, à des subventions et avantages fiscaux.

Pour toute information (gratuite et personnalisée), vous pouvez rencontrer un conseiller :

- le 1er mercredi du mois de 8h30 à 12h30 au siège de la communauté de communes
- Le 2ème mardi du mois de 13h30 à 17h30 au pôle de proximité de Bréhal (14 rue de la Gare, BREHAL)
- Le 4ème mercredi du mois de 8h30 à 12h30 au pôle de proximité de La Haye-Pesnel (59 rue de la Libération, LA HAYE-PESNEL)

# Vie communale

## Repas des aînés

### Thème : le cabaret

#### Menu

Kir Royal et ses toasts  
Lotte sauce whisky  
Trou normand  
Gigolette de canard sauce forestière  
Fromage/Salade  
Petits fours  
Café - Liqueurs

Traiteur :

M. Jean Yves SOMON  
LA HAYE-PESNEL  
Boulangier-pâtissier :  
M. Lionel BOURBON  
FOLLIGNY



Le dimanche 6 octobre, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal, ont accueilli leurs habitants de plus de 65 ans dans une salle aux couleurs du cabaret. Un décor de MOULIN ROUGE réalisé par Bernard embellissait la scène.

Nos doyens du jour étaient :

Pour FOLLIGNY :

Mme Renée LASIS (95 ans)

M. Gérard MESLIN (91 ans)

Pour LE MESNIL-DREY :

Mme Simone ALLAIN (94 ans)

M. Pierre EUDES (91 ans)

Pour LA BESLIÈRE :

Mme Andrée LETEURTOIS (88 ans)

M. Maurice PAYSANT (89 ans)



# Operation piper cobra

## 2 août 2019



Avec la participation de l'association « Un été 44 », un convoi de véhicules et de figurants s'est rendu sur le site du Py Park le vendredi 2 août dernier.



La médaille de « Ville Martyre » a été attribuée à la commune de Folligny à cette occasion.



Extrait du discours de M. le Maire de Folligny :

« Folligny en 1939, c'est 200 cheminots et une vie agricole importante avec de grandes foires réputées. Dès le 17 juin 1940 à 15h10 très exactement, 7 avions Stucca détruisent la gare, 23 maisons et 45 logements. Bilan 20 morts et 40 blessés.

Dès le lendemain, des détachements de l'armée Allemande faisaient leur apparition et la cohabitation allait durer 4 années. Fin 1941 et 1942 l'organisation Allemande Todt entreprit la construction des installations du Py-Park.

...  
Dans ce monde qui nous entoure et qui n'a pas vraiment compris la leçon, il est de notre devoir par les cérémonies comme celle d'aujourd'hui, aussi modestes soient-elles, de marquer ces dates anniversaires, véritables repères contre l'oubli. »

Les enfants du centre de loisirs ont participé à cette manifestation, en entonnant un hymne patriotique.



# 1944

Reconstitution de la photo prise au Repas lors de la libération en 1944



# 2019



## Expo 39/45



Fin avril, pendant 4 jours, M. NICOLLE et une dizaine de bénévoles ont mis en place toute une collection illustrant parfaitement la guerre 39/45, accompagnée d'une documentation détaillée notamment sur l'histoire de Folligny. Quelques véhicules étaient également présentés à l'extérieur.

## Cérémonie du 11 novembre à Folligny

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a, cette année, eu lieu à Folligny.

A cette occasion, tous les représentants du pays hayland se sont réunis pour un hommage près du monument aux Morts. Une cérémonie religieuse a précédé le discours officiel et un vin d'honneur a clos cette matinée.



Le vendredi 6 septembre 2019, les habitants de LE MESNIL-DREY se sont réunis pour prendre le verre de l'amitié et faire connaître les nouveaux arrivés.

Après un apéritif pris dans la bonne humeur, nombreux sont restés à partager un pique-nique dans une ambiance conviviale.

## Fête des voisins LE MESNIL-DREY



# Vie associative



## Association des loisirs

## 2020



Espace du bocage  
**LA HAYE-PESNEL**

### Réservations

Médiathèque : 02 33 51 07 75  
biblio.lhp@wanadoo.fr

Jeudi 16 janvier - 20h30

### BOXON(s)

Théâtre - dès 12 ans  
Salle du Pays Hayland



1h40  
17€ - 14€ - 11€

Vendredi 13 mars - 20h30

### TINO CEBES

Musique - dès 12 ans



1h30  
9 € - 4 €

Vendredi 03 avril - 20h30

### LES QUART'SAXES

Musique - dès 12 ans



1h40  
9 € - 4 €

Jeudi 07 mai - 20h30

### REFUGEE FOR REFUGEE

Musique - tout public

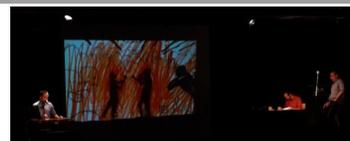


1h30  
9 € - 4 €

Lundi 25 mai - 20h30

### BLACK BOY

Musique - dès 13 ans



1h15  
9 € - 4 €

Nous rappelons que les habitants de nos trois communes bénéficient de 4 € de réduction (pris en charge par l'association des loisirs) sur tous les spectacles organisés par l'association cantonale « culture en pays Hayland ». Demandez votre bulletin de réduction à l'entrée de la salle « Espace du Bocage » à La Haye Pesnel.

## Apéro dinatoire 2020

Apéro concert salle des fêtes de Folligny

Vendredi 15 mai 2020

À partir de 19h00

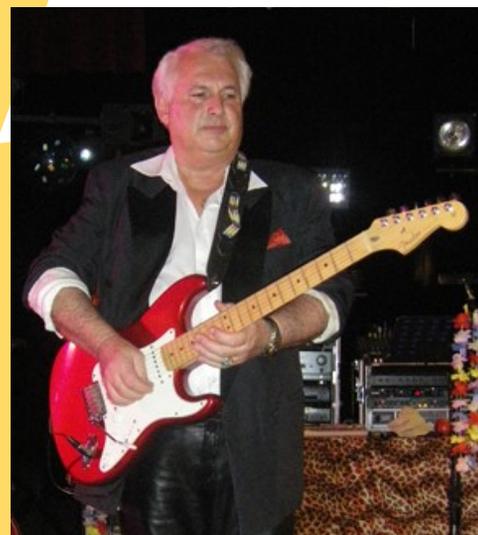
Animation Tony MARTINEZ

10 € par personne, sur inscription

Renseignements et inscriptions :

la.boule02@wanadoo.fr

06.37.16.55.23



## Chasse aux œufs



Le samedi de Pâques, les enfants de nos trois communes se sont retrouvés et ont participé avec enthousiasme à cette quatrième chasse aux œufs organisée par l'Association des Loisirs.

Une quarantaine d'enfants munis de leur papier et de leur permis de chasser se sont lancés à la recherche des œufs de couleurs.

Ils ont eu le plaisir de gagner un petit poulailler en carton rempli de chocolat.

Rendez-vous est donné pour la cinquième édition le samedi 11 avril 2020 au Champ de foire.

## Apéro concert



Le vendredi 03 mai, afin de rassembler la population des 3 communes, l'Association des Loisirs l'a conviée à un apéro dînatoire gratuit à la salle des fêtes.

Cette soirée était animée par Tony MARTINEZ (musique et chants) et par l'association Rejouets pour la mise à disposition de jouets pour les enfants.

160 personnes ont participé à cette manifestation.

## Sortie au zoo de CERZA

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, le samedi 31 août, la sortie au ZOO de CERZA.

55 personnes ont passé la journée dans un parc de 60 hectares de verdure accueillant 1.000 animaux de 150 espèces différentes, avec des parcours pédestres, un safari-train, un cinéma 3D, des serres tropicales et australiennes.



## FOLLIGNY



**SAMEDI 13 JUN 2020**  
de 7h00 à 17h00

**FOIRE SAINT BARNABÉ**  
Jardinage d'occasion,  
légumes,  
fleurs  
et  
**VIDE GRENIERS**

Champ de foire  
et terrain de foot

D924 axe Granville/Villedieu

Buvette et restauration possibles sur le terrain  
Sans réservation

Organisation : Association des Loisirs de Folligny, Le Mesnil-Drey, La Bestière.

L'A.S. Folligny vous présente ces 2 équipes séniors pour la saison 2019/2020 (photos ci-dessous)

Le club peut s'appuyer sur un effectif d'une quarantaine de joueurs, 10 dirigeants et 2 dirigeantes.

L'équipe A peut avoir quelques ambitions cette année dans son championnat de D3 où elle évolue et en coupe du District. Quant à l'équipe B, elle évolue en D4, championnat dans lequel elle essaiera de bien figurer. Le début de saison est encourageant pour les 2 équipes. N'hésitez pas à venir nous voir le dimanche après-midi au stade.

Concernant les installations, on s'est vu doter d'un nouvel éclairage pour cette saison. Le club remercie pour cela le soutien de la municipalité qui a financé les 2/3 du projet, le 3<sup>ème</sup> tiers ayant été financé par le club.

Le club organisera cette année une soirée Couscous le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à la salle du carrefour Bailly. Réservation auprès des dirigeants pour le 15/01.

Il y aura aussi 2 lotos les samedi 21 et dimanche 22 mars.

Le tournoi de football aura lieu le dimanche 14 juin.

# A.S. FOLLIGNY



Contacts club :  
Président : Christophe GOUELLE – 06 88 49 06 35  
Secrétaire : Christian GOUELLE – 06 42 49 39 00  
Trésorière : Sonia LASIS



## Les fêtards en furie



Chaque année, une petite équipe de copains se retrouve dans un hangar à LA BESLIÈRE pour construire le char pour le carnaval de GRANVILLE. Cette année le thème retenu était "LES FRELONS ASIATIQUES". Ils étaient 90 costumés sur et autour de leur char pour la grande cavalcade.

Le dimanche 23 février 2020, vers 9 heures, venez découvrir leur char dans le bourg de FOLLIGNY.

## Tchad et Partage

### 1980-2020



Le Dimanche 28 juin 2020, nous fêtons les 40 ans de la FÊTE DU PARTAGE. Elle a permis de soutenir plusieurs projets dans le Tiers Monde.

Depuis 14 ans, le bénéfice va à la radio privée du diocèse de PALA, au TCHAD, où le Père Gaby a travaillé pendant 31 ans.

RTN, "RADIO TERRE NOUVELLE" est souvent le seul lien avec le monde extérieur, qui évolue rapidement, et elle est très appréciée des jeunes. Un repas copieux sera servi le midi à la salle des fêtes de FOLLIGNY. Le père Gaby sera des nôtres.

Les invitations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres.

Venez nombreux et invitez parents et amis.

## Grandes marées

# 2020

| Dates                | Coefficients | Heures marée basse Granville |
|----------------------|--------------|------------------------------|
| Dimanche 12 janvier  | 95           | 15h28                        |
| Mardi 11 février     | 108          | 16h07                        |
| Mercredi 11 mars     | 117          | 15h52                        |
| Jeudi 9 avril        | 117          | 16h30                        |
| Jeudi 7 mai          | 108          | 15h19                        |
| Vendredi 5 juin      | 95           | 14h51                        |
| Vendredi 21 août     | 104          | 17h00                        |
| Samedi 19 septembre  | 113          | 16h44                        |
| Samedi 17 octobre    | 115          | 15h37                        |
| Dimanche 15 novembre | 109          | 14h12                        |

### Pour être récoltés dans la Manche, les crustacés doivent avoir au moins atteint la taille suivante :

*Palourde européenne (Ruditapes decussatus) : 4 cm*  
*Palourde japonaise (Ruditapes philippinarum) : 4 cm*  
*Palourde bleue/Coque bleue (Venerupis corrugata) : 4 cm*  
*Coque (Cerastoderma edule) : 2,7 cm*  
*Moule (Mytilus edulis) : 4 cm*  
*Huitre creuse (Crassostrea gigas) : 5 cm*  
*Huitre plate (Ostrea edulis) : 6 cm*  
*Praire (Venus verrucosa) : 4,3 cm*  
*Couteau (Ensis sp., Pharus legumen, Solen sp) : 10 cm*  
*Coquille Saint-Jacques (Pecten maximus) : 11 cm*  
*Bulot (Buccinum undatum) : 4,5 cm*  
*(taille maximale de 7 cm sur la côte Est du Cotentin)*  
*Ormeaux (Haliotis spp.) : 9 cm*  
*Pétoncle (Mimachlamys varia) : 4 cm*  
*Etrille (Necora puber) : 6,5 cm*  
*Araignée de mer (Maja brachydactyla) : 12 cm*  
*Tourteau (Cancer pagurus) : 14 cm*  
*Bouquet (Palaemon serratus) : 5 cm*  
*Autres crevettes : 3 cm*  
*Homard (Homarus gammarus) : 8,7 cm (céphalothorax)*

## Arnaques

Des entreprises peu scrupuleuses effectuent des démarchages dans le département de la Manche, afin de faire signer des bons de commande, contrats de crédit, pour des travaux de rénovation ou d'amélioration de l'habitat. Elles disent intervenir au nom d'Enedis, des collectivités territoriales, etc. . . , annoncent des aides

diverses inexistantes, utilisent de faux labels, font signer des dossiers de candidatures qui sont en fait des bons de commandes.

Nous vous conseillons d'être vigilants et vous rappelons que vous bénéficiez généralement d'un droit de rétractation de 14 jours en cas de signature d'un bon de commande.

Le service de protection des consommateurs de la Direction Départementale de la Protection des Populations (coordonnées ci-contre) se tient à votre disposition. Vous devez cependant contacter la DDPP correspondant au siège social de l'entreprise concernée.

Adresses des DDPP consultables sur internet :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP>



Service protection des consommateurs  
Préfecture de la Manche  
Place de la Préfecture  
50000 SAINT-LO

Tél. : 02 50 80 40 50  
fax : 02 33 77 06 19  
mél : [ddpp@manche.gouv.fr](mailto:ddpp@manche.gouv.fr)

## Recensement citoyen



Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur).

### Pièces à fournir :

- la pièce d'identité de l'intéressé (carte nationale d'identité ou passeport français)
- le livret de famille

# Elections

## 2020, année des élections municipales



Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers municipaux, puis ces conseillers élisent le maire. Les prochaines élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2020.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

### Tout savoir sur l'inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est généralement automatique pour les jeunes de 18 ans (sous condition de leur recensement à l'âge de 16 ans), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

### Où s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,



- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans

### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

### À savoir :

dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Pour les élections municipales, il s'agit du dimanche 5 mars 2020.

### Comment s'inscrire ?

#### En ligne, sur internet :

Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- ◆ Justificatif de domicile
- ◆ Justificatif d'identité

#### En mairie :

Vous devez fournir les documents suivants :

- ◆ Justificatif d'identité
- ◆ Justificatif de domicile
- ◆ Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Des nouveaux professionnels sont à votre service sur notre commune :

**Rénovation - Neuf**

SARL  
**Maçonnerie  
Arnaud  
Huet**

- Extension
- Aménagement extérieur
- Réfection de façade

*"Notre savoir-faire et votre projet ne feront plus qu'un!"*

287 rue de la Ducherie - La Beslière - 50320 FOLLIGNY  
☎ 06 45 33 50 42 - ✉ m.a.huet@orange.fr - 📺 Mah Huet

Michel BOUCHATON

**INTERIEUR Design**

Ponçage et vitrification de parquets et d'escaliers

06 82 76 72 29

50320 Folligny michel.bouchaton@free.fr

## Vous recherchez une salle ?

### Salle de Folligny

La salle des fêtes du Carrefour Bailly est à votre disposition pour toutes vos manifestations avec un maximum de 250 places assises.

#### Tarifs (week-end) :

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Résidant dans la commune | 220 €  |
| Association communale    | 100 €  |
| Résidant hors commune    | 300 €  |
| Couverts : simple        | 0.50 € |
| Couverts : complet       | 1 €    |

**Contact : Georges BELIN - 02.33.61.38.64**  
*aux heures des repas*

### Salle de Le Mesnil-Drey

La salle communale est à votre disposition pour des soirées, repas, vin d'honneur avec un maximum de 50 places assises.

| <u>Tarifs :</u>         | Vin d'honneur | <u>Week-end/Été</u> | <u>Week-end/Hiver</u> |
|-------------------------|---------------|---------------------|-----------------------|
| Personnes de la commune | 20 €          | 65 €                | 80 €                  |
| Personnes hors commune  | 25 €          | 100 €               | 120 €                 |

**Contact : Michèle LAINE - 02.33.61.53.01**

## JEUX : Réponse

### Rébus

Les élus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

# Agenda des manifestations 2020

- 24 déc. 2019** → Veillée de Noël  
18h30 - Eglise - LA HAYE-PESNEL
- 25 déc. 2019** → Messe  
10h30 - Eglise - LA HAYE-PESNEL
- 03 janv.** → Voeux du maire  
19h00 - Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 09 janv.** → Club de l'Amitié - galette des rois  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 16 janv.** → BOXON(s) - Théâtre  
20h30 - Salle du Pays Hayland - LA HAYE-PESNEL
- 1er fév.** → Soirée couscous - A.S.F.  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 13 fév.** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 23 fév.** → Char - Les fêtards en furie  
9h00 - dans le bourg de FOLLIGNY
- 12 mars** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 13 mars** → TINO CEBES - Musique  
20h30 - Espace du bocage - LA HAYE-PESNEL
- 15 mars** → 1er tour - Elections municipales
- 14 mars** → Repas bénévoles et propriétaires  
- asso. de chasse - Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 15 mars** → Loto - asso. de chasse  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 21 mars** → Loto - organisé par l'ASF
- 22 mars** → Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 22 mars** → 2ème tour - Elections municipales
- 03 avril** → LES QUART'SAXES - Musique  
20h30 - Espace du bocage - LA HAYE-PESNEL
- 09 avril** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 11 avril** → Chasse aux oeufs  
15h30 - Champ de Foire - FOLLIGNY
- 07 mai** → REFUGEE FOR REFUGEE - Musique  
20h30 - Espace du bocage - LA HAYE-PESNEL
- 08 mai** → Commémoration guerre 39/45  
Stèle de la gare - FOLLIGNY et Monument aux Morts de La Beslière
- 14 mai** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 15 mai** → Apéro concert - Asso. des Loisirs  
19h00 - Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 23 mai** → Loto - asso. de chasse
- 24 mai** → Salle du Pays Hayland - LA HAYE-PESNEL
- 25 mai** → BLACK BOY - Musique  
20h30 - Espace du bocage - LA HAYE-PESNEL
- 11 juin** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 13 juin** → Foire Saint Barnabé - vide greniers  
7h00/17h00 - Champ de Foire, axe Granville/Villedieu
- 14 juin** → Tournoi de football - ASF  
Terrain de foot, champ de foire, axe Granville/Villedieu
- Mi-juin** → Fête de fin d'année  
Rpi Beauchamps/Folligny  
Ecole de Beauchamps
- 28 juin** → Fête du partage - 40 ans !!!  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 02 août** → Concours de pétanque - ASF  
Champ de foire, axe Granville/Villedieu - FOLLIGNY
- 10 sept.** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 04 oct.** → Repas des aînés  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 08 oct.** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 24 oct.** → Repas dansant - asso. de chasse  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 11 nov.** → Commémoration guerre 14/18  
Monument aux Morts de FOLLIGNY
- 12 nov.** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY
- 10 déc.** → Club de l'Amitié - réunion  
Salle des fêtes - FOLLIGNY